

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 31 JANVIER 2013

DELIBERATION N° 13 – 03

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de votants : 9+ 1 procuration

Date de convocation : 25.01.2013

L'an deux mille treize, le jeudi 31 janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M. Cayla, Morard, Planchon, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélemy

Absents : M. Philippe Roux, Marc Chabaud
A été élu secrétaire : M. Jean-Michel Chazine

<u>OBJET :</u> CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL
--

Le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 14 janvier 2013, sous couvert du Chef de l'Agence Routière Départementale, le Conseil Général a transmis un projet de Convention de gestion du domaine routier départemental traversant la commune, aux fins de formaliser la définition et coordination des actions du Département et de la Commune.

Ladite Convention définit :

- la domanialité
- les modalités d'aménagement de voirie
- les travaux d'entretien et d'exploitation de la voirie
- la gestion de la circulation et du stationnement
- la gestion de l'urbanisation
- les modalités d'application de la Convention

Le Maire propose d'accepter la Convention du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire
- donne tout pouvoir au Maire pour signer ladite Convention

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Alain CAYLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication du :